

GESTION RAISONNÉE DES TRAITEMENTS ANTIPARASITAIRES AU PATURAGE : COMMENT MINIMISER SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Source photographie : GDS 54



Source photographie : Roland RIPOLL



Source photographie : GDS 54



Source photographie : GDS 54

Programme

4 février 2025

9h30 : début de la formation

- Tour de table, présentation de la formation, du formateur et des stagiaires.
- Présentation du contexte environnemental et des enjeux autour des traitements antiparasitaires.
- Présentation des parasites impliqués chez les bovins au pâturage.
- Diagnostics, moyens de contrôle et présentation des plans de gestion et de prévention du parasitisme.
- Impacts spécifiques des traitements antiparasitaires sur la faune coprophage et le régime alimentaire d'espèces menacées. Compréhension, sensibilisation. Mise en place de pratiques raisonnées de ses traitements antiparasitaires en faveur de la biodiversité et des pollinisateurs.
- Débats et échanges sur le thème du parasitisme et de la protection de l'environnement.
- Bilan de la journée. Questionnaires.

17h30 : fin de la journée

Méthodes pédagogiques

En salle toute la journée :

- Tour de table, diaporama, étude de cas concrets, échanges et discussions.

Rendez-vous le 4 février 2025

→ Secteur Lunéville (lieu à définir)

→ Contact sur place : Claire Dargent (GDS 54) au 06.79.81.40.40.

Objectifs

- Connaître des principaux parasites visés et notions d'épidémiologie.
- Connaître l'impact éco-toxicologique des traitements antiparasitaires sur l'environnement et la faune.
- Comprendre l'intérêt des examens complémentaires dans la gestion du risque parasitaire.
- Mettre en œuvre des moyens de maîtrise du parasitisme, en prenant en compte l'aspect environnemental et le maintien de la biodiversité en pâture.

Formateur

Dr Xavier VANDENBROUCKE, vétérinaire praticien dans les Vosges et formateur.

Formation réalisée et Groupement Technique Vétérinaire du Grand-Est (GTV)

Public et prérequis

Eleveurs et salariés en élevage de bovins ayant un projet agro-environnemental et climatique à enjeu biodiversité. Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30
Durée : 07h00

Conditions tarifaires :

Pour les contributeurs et ayant-droit VIVEA = chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, aides familiaux, dont cotisants de solidarité, jeunes en phase d'installation (sous présentation de pièces justificatives) : les conditions ci-dessous s'appliquent sous réserve que ceux-ci soient : à jour de leur cotisation MSA ; ayant transmis son consentement électronique dans les délais impartis ; ayant suivi au minimum 7h00 de formation ; Ne dépassant pas le plafond de prise en charge de 3 000 €/année civile (consultable www.vivea.fr – l'excédent sera à la charge du stagiaire au titre d'une contribution stagiaire additionnelle)

→ Coût journalier par stagiaire : **36€ HT** (frais de restauration et annexes compris)



Pour les salariés agricoles, apprentis :

→ Coût journalier par stagiaire : **130 € HT, repas et frais annexes compris**

Renseignez-vous avant la formation auprès de L'OCAPIAT pour une possible prise en charge (Action « Boost'Compétences »).



Pour les autres statuts : Contacter le GDS.

Conditions de participation :

- **Modalités d'évaluation** : autoévaluation des acquis et questionnaire de satisfaction à l'issue du stage. Echanges avec les stagiaires et intervenant.
- **Sanction visée** : attestation de présence/certificat de réalisation à l'issue de la formation
- **Modalité d'accès** : Pour participer, complétez et renvoyez le bulletin d'inscription ci-joint à votre GDS. Inscription possible jusqu'à la veille du démarrage de la formation, dans la limite des places disponibles.
- À l'issue de votre inscription, vous recevrez par mail ou défaut par courrier une convocation en formation
- **Responsable de stage et d'inscription** : Camille VISCONTI - 03.83.93.44.76
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : contactez-nous avant la formation pour l'adaptation des locaux et de nos moyens pédagogiques.
- Consultez [nos conditions générales d'inscription et de participation détaillées](#) (ou sur site internet gdsreseau3m.com).

Prestataire de formation :

Groupement de Défense Sanitaire de Meurthe-et-Moselle
9 rue de la Vologne - 54520 LAXOU - tel : 03 83 93 44 76 - fax : 03 83 93 12 20 -
mail : gds54@gds54.com
Site internet : www.gdsreseau3m.com
n° d'existence : 41 54 03358 54 - SIRET : 783 334 477 00032
Organisme certifié Qualiopi et engagé dans la Démarche Qualité de Services



9,09/10
Satisfaction 2024

Nous vous attendons nombreux !

PROFITEZ DES AVANTAGES DE LA FORMATION !

- Crédit d'impôt.
- Vous voulez covoiturer ? Appelez-nous pour que l'on vous indique la faisabilité.
- Tarif préférentiel au Service de Remplacement (à utiliser le jour ou dans les 3 mois après la formation).

Consultez l'offre complète de formations sur notre catalogue !

www.gdsreseau3m.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

**Titre et date(s) : GESTION RAISONNÉE DES TRAITEMENTS ANTIPARASITAIRES AU PATURAGE
4 février 2025**

INSCRIPTION EN LIGNE

Renvoyez ce bulletin à votre GDS (mail, fax, courrier) jusqu'à la veille du démarrage de la formation ou cliquez sur « inscription en ligne » pour vous inscrire directement sur le site internet du GDS



Prestataire de Formation :
GDS 54
9 rue de la Vologne -
54520 LAXOU - 03 83 93
44 76 - 03 83 93 12 20 -
gds54@gds54.com

n° d'existence :
41 54 03358 54

SIRET : 783 334 477
00032

Etablissement certifié Qualiopi et engagé dans la Démarche Qualité de Services

Mise à jour du document :
06/07/2022

Exploitation agricole :

N° de cheptel : _____

Exploitation : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Personne à inscrire :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Portable : _____

Adresse mail : _____

Votre statut (cochez) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chef ou associé d'exploitation | <input type="checkbox"/> Aide familial |
| <input type="checkbox"/> En cours d'installation | <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire |
| <input type="checkbox"/> Salarié agricole | <input type="checkbox"/> Retraité |
| <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur | <input type="checkbox"/> Autre statut : _____ |

Pour les porteurs de projet, repreneurs ou créateurs d'entreprises, contactez le GDS avant la formation afin d'étudier ensemble si nous pouvons mobiliser le financement VIVEA (dossier complet à fournir)

Avez-vous des attentes spécifiques pour cette formation (sujets à traiter...) ?

La signature de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des [conditions générales d'inscription et de participation](#) du service formation du GDS 54

Le ____/____/____

Signature :